



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 16 février 2026

FORT RISQUE D'AVALANCHES ET D'INONDATION DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES CE LUNDI 16 FÉVRIER 2026

Le département est placé en vigilance **orange avalanche** depuis le dimanche 15 février 2026 à 17 heures jusqu'au lundi 16 février 2026 15 heures.

Depuis ce matin 6 heures et jusqu'à minuit ce lundi le département est également placé **en vigilance pluies inondations orange**. Cet épisode pluvieux accompagné d'une fonte des neiges nécessite une vigilance importante au niveau des cours d'eau. Il est important de rappeler qu'il **faut éviter de s'approcher des cours d'eau et de ne pas utiliser sa voiture dans les zones inondées**.

1- UN RISQUE D'AVALANCHE TRÈS ÉLEVÉ (4/5) ACCENTUÉ PAR LES FORTES PRÉCIPITATIONS

D'importants cumuls de neige associés à des vents forts ont récemment touché le massif des Hautes-Pyrénées, augmentant très significativement le risque d'avalanches. Le redoux et les fortes précipitations accentuent le risque de départs spontanés d'avalanches pouvant toucher le secteur routier.

Le préfet demande :

- aux maires des communes de montagne, d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde des populations ;
- aux usagers, d'éviter tout déplacement non indispensable toute la journée du lundi 16 février 2026, au moins jusqu'à 16h00.

2- UNE GRANDE PRUDENCE INDISPENSABLE DANS LES STATIONS DE SKI

La préfecture rappelle qu'un simple skieur peut déclencher une avalanche de grande ampleur, exposant à des risques graves lui-même, mais également d'autres personnes en cas de déclenchement accidentel. Il est impératif que les pratiquants de sports d'hiver (ski, snowboard, ski de randonnée, raquettes,...) prennent toutes les précautions nécessaires et suivent les conseils donnés par les professionnels pendant toute la saison et en particulier après de fortes perturbations neigeuses.

Le préfet des Hautes-Pyrénées appelle tous les pratiquants de sports de montagne à une vigilance maximale. Il insiste particulièrement sur les dangers du hors-piste, pour la sécurité des pratiquants et celle des acteurs du secours.

Situation particulière concernant la route d'accès à la Mongie (RD918) : en raison du risque d'avalanche important sur ce secteur pouvant avoir des effets sur la route, le préfet a décidé, en lien avec les communes concernées et la station de ski du Grand Tourmalet, de fermer la route d'accès RD 918 dans les deux sens à partir de la barrière de Gripp (à Artigues) jusqu'à la station de la Mongie de dimanche 15 février à 19h00 jusqu'à mardi 17 février à 08h00.

Les vacanciers et les personnes résidant à La Mongie sont invités à prendre leurs dispositions pour éviter toute sortie de La Mongie.

Les vacanciers et les personnes souhaitant accéder à La Mongie pendant les horaires de fermeture de la RD 918 sont invités à décaler leur venue et à se tenir informés des conditions de circulation en temps réel.

Les vacanciers qui demeureront sur La Mongie sur la période de fermeture de la route d'accès pourront, en cas de nécessité, joindre les secours en composant le 112. Un poste provisoire de gendarmerie est présent sur le site de La Mongie, ainsi qu'un poste avancé du service départemental d'incendie et de secours.

Une actualisation des conditions météo et des conditions de circulation sera faite demain mardi 17 février pour confirmer l'horaire de réouverture de la route.

- Suivre la situation météo:

Vigilance météo : <https://meteofrance.com/previsions-meteo-france/hautes-pyrenees/65>

- Suivi de l'état du trafic :

- Radio 107.7 FM – Radio VINCI Autoroutes ;
- Axes départementaux : <https://inforoute.ha-py.fr/>

DIRECTION DU CABINET DU PRÉFET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET DE LA
COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

4 Place Charles de Gaulle 65 000 TARBES

tel : 05 62 56 65 65

www.hautes-pyrenees.gouv.fr

@prefet65    